Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Regroupement familiale

Par oscarr2022

Bonjour j'aimerais que vous m'aidiez mon compagnon a eu enfant dans notre pays (cote d'ivoire) l'enfant a 5 mois(la mère de l'enfant l'a abandonner au mains de son père) nous souhaitons déposé un dossier pour le regroupement familial pour cet enfant voici notre situation:
mon conjoint est au chômage depuis 1 an il touche un chômage de 800 euros je travail en CDD depuis 1 an je touche le smic on vit dans un T2 (il faut forcement qu'il ai une chambre pour le bb?) on n'est dans la zone B l'appartement fait 56m carré pensez vous qu'on doit deménager ? vous pensez que notre dossier pourra passer? on veut faire la demande à deux , l'appartement à été construit en 2013 on n'est les premiers à habiter dans l'appartement depuis , l'appartement correspondant à tout les normes merci de m'éclairer je suis dans le département de l'Oise

---
Par ESP

Bonjour
Je vous invite à consulter ce guide, car nous n pourrons aller bien plus loin dans nos conseils pour votre dossier.
[url=https://www.justifit.fr/b/guides/droit-etrangers/regroupement-familial/]https://www.justifit.fr/b/guides/droit-etrangers/regroupement-familial/[/url]